

Publiée dans *Une paroisse historique de la Nouvelle-France, Notre-Dame de Sainte-Foy, de M. l'abbé Scott*, p. 256.

2 août 1677.

Aveu et dénombrement des Mères Ursulines de Québec au Révérend Père Claude Dablon, supérieur des missions de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle-France pour l'arrière-fief de Sainte-Ursule, relevant de la seigneurie de Sillery et situé en la côte de Sainte-Geneviève, sur la route de Saint-Michel.

Greffe de Romain Becquet, notaire à Québec, 2 août 1677. Pièce détachée aux Archives de la province de Québec.

7 décembre 1793.

Aveu et dénombrement des Mères Ursulines de Québec au Révérend Père Etienne-Thomas de Villeneuve Girault, supérieur général des Jésuites en cette province, pour l'arrière-fief de Sainte-Ursule, relevant de la seigneurie de Sillery.

Greffe de Joseph Planté, notaire à Québec, 7 décembre 1793. Pièce détachée aux Archives de la province de Québec.

19 mars 1844.

Acte de vente des Révérendes Mères Ursulines de Québec à Messire Antoine Parant, supérieur du séminaire de Québec, de l'arrière-fief de Sainte-Ursule, relevant de la seigneurie de Sillery.

24 décembre 1859.

Cadastre du fief Sainte-Ursule, appartenant aux héritiers A. Parant, clos le 24 décembre 1859, par Siméon Lelièvre, écuyer, commissaire (no 18).

Archives de la province de Québec.